



FESTIVAL

Mouvement(T)é

Le **01** NOV.



Porté par l'association « Les survoltés » qui a développé un parc photovoltaïque citoyen à Aubais, ce festival est un lieu de co-crédation d'initiatives concrètes sur des thématiques variées (agriculture, énergie, gestion de l'eau, etc.) avec des activités ludiques et une médiation artistique, avec l'ambition de redonner à chacun le pouvoir d'agir localement et collectivement pour dessiner un futur désirable.

Publié le 01/11/2025 -



En début de journée, les personnes souhaitant participer aux ateliers de co-crédation (Chantiers), auront l'occasion de vivre une expérience de médiation artistique (danse et théâtre forum) ou d'écologie profonde (Travail Qui Relie) afin de les préparer au travail de groupe en leur permettant d'interroger leur rapport aux autres et au reste du vivant tout en prenant conscience des synergies qui peuvent naître dans des expériences collectives.

Les Chantiers prendront ensuite place dès l'après-midi. Les projets initiés ont vocation à devenir autonomes. **Une journée d'accompagnement est prévue le dimanche 2 novembre** pour aider les groupes à s'organiser et lancer leur dynamique collective, tout en les dirigeant vers des personnes expertes du domaine dans lequel s'inscrit leur action. Pour les personnes ne participant pas aux Chantiers et aux médiations, d'autres activités sont prévues.

Elles offriront un cadre festif et convivial (leur réalisation dépendra des fonds collectés au delà de l'objectif annoncé) :

- Exposition de cartographie alternative de territoires
- Atelier d'écriture collective de récits
- Spectacle d'improvisation sur la scène sur divers sujets (transition écologique, inégalités,...)
- Balade botanique à la découverte de plantes comestibles dans la carrière et dégustation lors du repas de midi
- Atelier pizzas dans le four des carrières de Junas
- Concert de musique par un groupe de Junas engagé
- Démonstration et initiation au Freerun

Des traiteurs sélectionnés pour la qualité de leurs produits et leur démarche de circuit court seront présents pour permettre aux participants de se restaurer. Une buvette sera tenue par le collectif et servira des boissons de producteurs locaux.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76